

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Votre réservation implique l'acceptation du règlement. La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, ni remboursement, les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur ou qui auraient donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle.

RÉSERVATION DE VOTRE SÉJOUR Toute réservation est nominative et ne devient effective qu'avec notre accord, après réception des arrhes et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement nous contacter au préalable ; le camping se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci. Toute réservation de plus de 2 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour, est considérée comme un groupe. La réservation est personnelle, il est interdit de la céder ou la sous-louer à un tiers. La direction se réserve le droit de refuser l'accès des personnes dont le nom ne figure pas sur le contrat de réservation. Les réservations lient le Bon Port que si ce dernier les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le Bon Port propose des séjours à vocation familiale. Nous nous réservons le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. Les mineurs non accompagnés de leurs parents responsables légaux ne pourront être acceptés. Les taxes de séjour ne sont pas incluses dans le prix du séjour.

Emplacement : Le forfait de base comprend l'emplacement pour une installation (tente, caravane ou camping-car), un véhicule et 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. La capacité maximale autorisée par emplacement est de 6 personnes.

Mobil-home : Le forfait de base est de 4 à 8 places selon le type de locatifs réservé. Aucune suroccupation ne sera tolérée. Le camping refuse l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. **1 bébé est une personne.** Aucune installation supplémentaire n'est autorisée sur l'emplacement du mobil home. Tout véhicule supplémentaire devra être déclaré, stationné sur l'aire prévue à cet effet, et facturé suivant le tarif : 25€ / semaine en saison. Nous vous rappelons, par ailleurs, que toute demande éventuelle quant à un numéro d'emplacement donné ou une préférence spécifique est un service supplémentaire et ne constitue pas une garantie contractuelle. Par ailleurs, les travaux d'urgence entrepris par le camping ou par des autorités publiques et qui pourraient gêner nos clients ne peuvent être opposés. Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, le camping Bon Port informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournis à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

TARIFS : Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping.

OFFRES ET PROMOTIONS : Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

CONDITIONS DE PAIEMENT (Emplacements et Mobil-homes) :

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, des arrhes de 30 % du prix du montant des prestations réservées doivent être réglés dès la réservation. Le règlement du solde se fait 30 jours avant la date d'arrivée.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral est exigible au moment de la réservation.

Attention : Passez ces délais, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérons votre réservation comme annulée et les conditions d'annulations ci-après seront appliquées.

ANNULATIONS ET MODIFICATIONS

- Annulation du fait du campeur : Toute annulation d'une réservation doit IMPERATIVEMENT être notifiée par écrit (LRAR). Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription de l'assurance annulation. Il vous appartientra donc d'en souscrire une. Les frais d'annulation peuvent être couverts par les garanties annulation proposées par le camping.
- Annulation du fait du Bon Port : En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des participants, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées (sans toutefois pouvoir donner lieu au versement de dommages et intérêts).

Non présentation : Au-delà de 24 h sans que nos services aient été prévenus d'un éventuel retard, le contrat sera réitéré et les arrhes versées conservées à titre de dommages et intérêts. Nous disposerons aussi à nouveau de votre emplacement ou de votre locatif. Un départ anticipé, une arrivée retardée ou un séjour interrompu de votre fait par rapport aux dates réservées ne donnera lieu à aucun remboursement.

VOTRE SÉJOUR

1. Arrivée :

• Les emplacements de camping (Tentes, camping-cars, van, caravanes...) sont disponibles à partir de **14 h**.

• **Mobil-homes :** Le jour de votre arrivée, vous serez accueilli à partir de **16h00** et jusqu'à 20h. Avant la remise des clefs de votre location, une caution de 300€ pour le mobil-home et de 90€ ou 120€ pour le ménage (selon le type de mobil-home que vous réservez) vous seront demandées.

2. Pendant votre séjour :

Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Le locataire devra justifier de la souscription d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés de son fait aux locaux qu'il occupe ainsi qu'à l'égard des tiers. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ :

• **Mobil-homes :** au jour du départ indiqué, le locatif doit être libéré **avant 10 heures** après prise de rendez-vous. L'hébergement sera rendu en parfait état de propriété, et l'inventaire sera vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. Pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie, des indemnités seront retenues, sur factures justificatives. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Si le mobil home n'est pas laissé en parfait état de propriété, 90€ de forfait nettoyage vous seront facturés ou 120€ selon le type de mobil-home.

• **Emplacements :** ils doivent être libérés **avant 12 h**. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur. **INFORMATIONS PRATIQUES**

ANIMAUX :

Emplacements Camping : les animaux sont acceptés (exceptés les chiens de 1ère et 2ème catégorie) moyennant une redevance payable. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

Locations : les animaux sont interdits dans les mobil-homes exceptés pour le grand large et le family, moyennant un supplément forfaitaire.

LES INVITÉS : Ils sont admis à l'intérieur du terrain sous la responsabilité des locataires qui les reçoivent pendant les heures d'ouverture de la réception. Ils devront cependant laisser leur voiture à l'extérieur, se déclarer et s'acquitter de la redevance visiteur. Une pièce d'identité doit être présentée à la réception. Le client s'engage à faire respecter pour toutes les personnes occupant la location le règlement intérieur du camping. Aucun invité ne peut occuper votre logement sans l'autorisation de la direction du camping. L'accès aux piscines et aux activités leur est strictement interdit. La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement toute personne qui manquerait de respect au règlement intérieur, toute personne qui provoquerait un désordre ou se rendrait coupable d'agression, toute personne qui donnerait de fausses informations sur les accompagnants du séjour.

BRACELET : Un bracelet par personne vous sera mis en place au bureau d'accueil, lors de votre arrivée. Il devra être porté visiblement au poignet dans le camping durant votre séjour afin de pouvoir interdire l'accès à toute personne étrangère au camping qui pourrait créer des perturbations et nuisances.

PISCINES : LES PISCINES SONT STRICTEMENT RÉSERVÉES AUX CAMPEURS. La baignade en caleçon, short de plage, T-shirt, burkini ou combinaisons en tous genres est interdite par mesures d'hygiène. Le règlement complet est affiché à l'entrée des piscines.

COMPORTEMENT : Tout comportement malveillant, insultant, agressif, ainsi que tout acte de discrimination ou de harcèlement envers d'autres clients ou le personnel du camping est strictement interdit.

RESPONSABILITÉ DU CAMPING : Le client reconnaît expressément que Le Bon Port ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou sur son site internet concernant notre terrain, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet du Bon Port sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

DROIT A L'IMAGE : Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour ses besoins publicitaires.

CONDITIONS CLIMATIQUES : La direction du Camping Bon Port décline toute responsabilité au cas où des conditions climatiques défavorables entraîneraient la suppression de certains services ou certaines animations. En aucun cas ces conditions climatiques ne donneront lieu à une quelconque réduction ou remboursement, intégral ou partiel. **LITIGE :** En cas de litige, la compétence est déléguée au tribunal de Montpellier. Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour peut être signalée par courrier envoyé par LR avec AR, dans les 15 jours suivant votre départ. Toute réclamation supérieure sera rejetée.

MÉDIATION : En cas de litige et après avoir saisi le service clientèle du professionnel, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de ce professionnel. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C – Centre de la Médiation de la

Consommation des Conciliateurs de Justice, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris. Site : www.cm2c.net.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE

These terms govern the sale of stays and are valid at the time the order is placed. Your reservation implies acceptance of these regulations. Management reserves the right to expel, without prior notice or refund, any persons who fail to comply with the internal rules or who have provided false information regarding the occupants of the pitch.

BOOKING YOUR STAY

All reservations are nominative and only become effective with our agreement, after receipt of the deposit and after receipt of either the duly completed and signed reservation contract, or after acceptance of the general terms and conditions of sale when booking online. For any group booking request, you must contact us in advance; the campsite reserves the right to review the request before acceptance or refusal. Any reservation of more than two accommodations by the same individual, or by different individuals who know each other and are travelling together for the same reasons and on the same dates, is considered as a group. Reservations are personal and may not be transferred or sublet to a third party. Management reserves the right to refuse admission to persons whose names do not appear on the reservation contract. Reservations are only binding upon Bon Port once accepted. The campsite is free to accept or refuse reservations depending on availability or any circumstances likely to hinder execution. Bon Port offers family-oriented stays and reserves the right to refuse any reservation contrary to this principle. Minors traveling without their legally responsible parents are not admitted to the campsite. Tourist tax is not included.

PITCHES

The basic package includes one pitch for a tent, caravan or motorhome, one vehicle and two persons, with access to sanitary facilities and reception infrastructure. The maximum capacity per pitch is six persons.

MOBILE HOMES

The basic package includes accommodation for four to eight persons depending on the accommodation type booked. Over-occupancy is not permitted. **One baby counts as one person.** No additional installation is permitted. Any additional vehicle must be declared, parked in the designated area and charged €25 per week during the season. Pitch preferences do not constitute a contractual guarantee. Furthermore, emergency work undertaken by the campsite or by public authorities that may inconvenience our customers cannot be contested. No right of withdrawal: In accordance with Article L.121-19 of the French Consumer Code, Bon Port campsite informs its customers that the sale of accommodation services provided on a specific date or at specific intervals is not subject to the provisions relating to the 14-day withdrawal period.

PRICES

Prices are subject to change. The campsite reserves the right to modify prices at any time. Stays will be charged based on the rates in effect on the day of booking, subject to availability. We recommend checking the applicable rate by contacting the campsite directly.

OFFERS AND PROMOTIONS

Offers and promotions are non-retroactive and non-cumulative.

PAYMENT TERMS

For bookings made more than 30 days before arrival, a deposit of 30% of the total amount is required at booking, with the balance due 30 days before arrival.

For bookings made less than 30 days before arrival, full payment is required at booking.

Please note: if we have not received your payment by these deadlines, we will consider your booking cancelled and the following cancellation conditions will apply.

CANCELLATIONS

All cancellations must be notified in writing by registered letter. No refund will be issued without cancellation insurance. It is therefore your responsibility to take out such insurance. Cancellation fees may be covered by the cancellation insurance offered by the campsite.

In case of cancellation by the campsite (excluding force majeure), all sums paid will be refunded without entitlement to damages.

NO-SHOW : After 24 hours without notice of delay, the reservation will be cancelled and the deposit retained. We will also have your pitch or rental accommodation available again. No refund will be granted for late arrival, early departure or interrupted stay.

YOUR STAY

1. Arrival: pitches are available from 2:00 pm.

Mobile homes are available from 4:00 pm to 8:00 pm. A security deposit applies. Before the keys to your rental are handed over, you will be asked to pay a deposit of €300 for the mobile home and €90 or €120 for cleaning (depending on the type of mobile home you book).

2. During the stay: It is the camper's responsibility to take out insurance. The campsite declines all responsibility in the event of theft, fire, bad weather, etc. and in the event of an incident falling under the camper's civil liability. The tenant must provide proof of civil liability insurance for damage caused by them to the premises they occupy and to third parties. All customers must comply with the provisions of the internal regulations. Each tenant is responsible for any disturbances or nuisances caused by people staying with them or visiting them.

3. Departure:

• **Mobile homes :** on the specified departure date, the rental property must be vacated by 10 a.m. after making an appointment. The accommodation must be left in a perfectly clean condition, and the inventory will be checked. You will be liable for any broken or damaged items, as well as for any repairs to the premises if necessary. For any damage noted during the departure inventory, compensation will be retained, based on supporting invoices. The retention of the deposit does not exclude additional compensation in the event that the costs exceed the amount of the deposit. If the mobile home is not left in a perfectly clean condition, you will be charged a cleaning fee of €90 or €120 depending on the type of mobile home.

• **Pitches:** these must be vacated by 12 noon. For any late departure, you may be charged an additional day at the current nightly rate.

PETS

Pets are accepted on pitches (excluding category 1 and 2 dogs) subject to a fee and must be kept on a leash.

They are prohibited around swimming pools, in food shops and in buildings. The vaccination record for dogs and cats must be up to date.

Pets are prohibited in mobile homes except designated units.

VISITORS

They are allowed inside the grounds under the responsibility of the tenants who receive them during reception opening hours. However, they must leave their car outside, register and pay the visitor fee. Proof of identity must be presented at reception. The customer undertakes to ensure that all persons occupying the rental comply with the campsite's internal rules. No guests may occupy your accommodation without the permission of the campsite management. Access to the swimming pools and activities is strictly prohibited. The management reserves the right to expel without notice or refund any person who fails to comply with the internal rules, any person who causes a disturbance or is guilty of assault, or any person who provides false information about the people accompanying them on their stay.

WRISTBAND

A wristband per person will be issued on arrival and must be worn visibly throughout the stay.

SWIMMING POOLS

Pools are strictly reserved for campers. Inappropriate swimwear is prohibited. Full rules are displayed at the pool entrance.

BEHAVIOR. Any aggressive, insulting, malicious or discriminatory behaviour is strictly prohibited.

PARKING. The private car park outside the campsite is reserved for campsite guests arriving late in the evening; under no circumstances may it be used as parking for additional vehicles.

CAMPING LIABILITY

Photos and descriptions are non-contractual. Activities or facilities may be cancelled due to weather conditions or force majeure.

RIGHT TO IMAGE

You expressly authorise the campsite, without compensation, to use any photographs of you or your children taken during your stay in any medium for advertising purposes.

WEATHER CONDITIONS

No refund or reduction will be granted due to adverse weather conditions.

DISPUTES AND MEDIATION

Jurisdiction is assigned to the Court of Montpellier. Complaints must be submitted by registered letter within 15 days following departure.

Mediation is available via CM2C – 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris – www.cm2c.net.